

Familles avec enfants majeurs seulement où un parent a une incapacité

Les familles à l'étude dans ce chapitre comprennent un ou deux parents ayant une incapacité et au moins un enfant majeur qui cohabitent. Les parents considérés sont ceux n'ayant que des enfants majeurs. En effet, les parents ayant une incapacité et vivant avec des enfants mineurs et majeurs sont étudiés au chapitre 6 : la présence d'enfants mineurs a préséance.

Trois groupes de familles avec enfants majeurs sont définis : les familles où un parent (ou les deux) a une incapacité, les familles où un parent (ou les deux) ainsi qu'une autre personne ont une incapacité et enfin, celles ne comptant aucune personne ayant une incapacité. Comme l'a montré le chapitre 4, le quart (25 %) des familles où le parent a une incapacité comptent également une autre personne que le parent ayant une incapacité. Cette autre personne est un enfant majeur dans environ neuf familles sur dix. Ce second groupe de familles correspond ainsi en bonne partie au second groupe du chapitre précédent, analysé cette fois du point de vue des personnes entourant le parent avec incapacité plutôt que de celles entourant l'enfant majeur.

Les caractéristiques des parents ayant une incapacité seront d'abord décrites, suivies de celles de leur famille et des personnes qui la composent. Afin d'évaluer l'impact possible de la présence d'un parent avec incapacité, les trois groupes de ménages seront comparés quant à leurs caractéristiques socioéconomiques et à celles des personnes qui les composent, comme le revenu du ménage ou le statut d'emploi des personnes. Ensuite, les personnes des trois groupes de ménages seront comparées quant à leurs relations familiales et sociales, leurs activités de loisir et leur état de santé physique et mentale. L'impact de l'incapacité d'un parent pourrait se faire sentir auprès de son conjoint sans incapacité ou auprès des personnes majeures du ménage (enfants ou autres). Ces personnes peuvent contribuer au

soutien du parent ayant une incapacité au même titre que le conjoint sans incapacité. C'est pourquoi, selon l'aspect analysé, le niveau d'analyse sera le ménage, le parent sans incapacité ou les autres personnes majeures.

8.1 Caractéristiques des parents et de la famille

8.1.1 Caractéristiques des parents ayant une incapacité

Les parents ayant une incapacité comprennent 45 % d'hommes et 55 % de femmes; la différence entre ces deux proportions n'est cependant pas significative. Les deux tiers de ces personnes, environ (64 %), ont moins de 65 ans, et l'autre tiers comprend autant de personnes de 65 à 74 ans (17 %) que de personnes de 75 ans ou plus (19 %); cette distribution est semblable chez les hommes et les femmes (tableau 8.1). Plus de parents masculins que féminins, en proportion, sont mariés ou conjoints de fait (86 % contre 59 %); dans l'ensemble, c'est le cas de 71 % des parents ayant une incapacité.

Les parents masculins ne diffèrent pas des parents féminins en ce qui a trait à la plupart des caractéristiques de l'incapacité, soit la gravité, le niveau de désavantage ou la nature exclusive de l'incapacité. Chez 40 % de ces parents, l'incapacité est modérée ou grave (tableau 8.2). Plus de la moitié de ces parents (55 %) sont classés comme ayant une dépendance d'après l'indice de désavantage; pour 27 %, cette dépendance est modérée ou forte. Pour ce qui est de la nature de l'incapacité, la plus grande proportion d'entre eux ont une incapacité liée à la motricité seulement, 19 % ont une incapacité liée à la communication et 30 % des incapacités multiples.

Tableau 8.1

Caractéristiques sociodémographiques des parents masculins et féminins ayant une incapacité, familles avec enfants majeurs seulement, Québec, 1998

	Parents masculins	Parents féminins	Sexes réunis
	%		
Groupe d'âge			
35-64 ans	64,9	63,0	63,8
65-74 ans	19,3 *	15,0 *	16,9 *
75 ans et plus	15,8 *	22,1 *	19,2
État matrimonial de fait			
Marié ou en union libre	85,5	58,5	70,7
Veuf, séparé, divorcé ou célibataire	14,5 **	41,5	29,3
Total	45,0	55,0	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Tableau 8.2

Caractéristiques des parents ayant une incapacité, familles avec enfants majeurs seulement, Québec, 1998

	%
Gravité de l'incapacité	
Légère	60,0
Modérée	25,1
Grave	14,9 *
Indice de désavantage	
Dépendance modérée ou forte	26,6
Dépendance légère	28,6
Limitations dans les activités	23,5
Sans désavantage	21,3
Nature exclusive de l'incapacité	
Communication seulement	19,1
Motricité seulement	45,7
Intellect/santé mentale seulement	5,0 **
Incapacités multiples	30,2
Âge d'apparition de l'incapacité	
Avant 15 ans	10,3 *
15-64 ans	67,2
65 ans et plus	22,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Un peu plus de la moitié (55 %) des parents ayant une incapacité ont besoin d'aide pour au moins un type d'activités de la vie quotidienne. Les parents masculins et féminins diffèrent quant à ce besoin d'aide: les parents féminins en déclarent en plus grande proportion (62 % c. 48 %) (données non présentées). C'est essentiellement le besoin d'aide pour les tâches domestiques qui est associé au sexe du parent. Alors que dans l'ensemble, 34 % des parents expriment ce besoin (tableau 8.3), c'est le cas de 41 % des parents féminins et de 27 %¹ des parents masculins. Ces tâches concernent par exemple les achats d'épicerie, les travaux ménagers courants ou les finances personnelles. Le besoin d'aide pour les soins personnels est déclaré par 16 % des parents et celui pour les gros travaux ménagers (entretien extérieur, déneigement, lavage des murs), par 48 % d'entre eux.

Tableau 8.3
Besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne des parents ayant une incapacité, familles avec enfants majeurs seulement, Québec, 1998

	%
Aide personnelle	16,2 *
Pour les tâches domestiques	34,2
Pour les gros travaux ménagers	48,4
Pour au moins une de ces activités	55,5

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Parmi ceux qui ont besoin d'aide, la presque totalité (97 %) en reçoivent. Toujours parmi ceux qui en ont besoin, environ un sur trois (30 %) déclare des besoins non comblés (données non présentées). Environ trois parents sur quatre (73 %) qui reçoivent de l'aide en reçoivent de leurs fils ou filles (tableau 8.4). La moitié – les sources d'aide ne sont pas exclusives – en reçoivent de leur conjoint, et autant de personnes apparentées (frères, sœurs, autres personnes apparentées). Les autres sources formelles ou informelles de l'aide sont moins fréquentes, et leurs proportions imprécises.

1. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Tableau 8.4
Sources de l'aide reçue¹ pour les activités de la vie quotidienne, parents avec incapacité recevant de l'aide, familles avec enfants majeurs seulement, Québec, 1998

	%
Époux, conjoint	50,0
Fils, filles	73,0
Frères, sœurs, autres personnes apparentées	50,4
Autres sources informelles	11,9 **
Sources formelles	10,4 **

1. Une personne peut utiliser plus d'une source d'aide.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

8.1.2 Caractéristiques de la famille

Outre la présence d'enfants majeurs, dans quel environnement familial vivent les parents ayant une incapacité? Parmi les familles où un parent a une incapacité, 89 % comptent un seul parent dans cette situation, et 11 %² ont deux parents ayant une incapacité. Les trois groupes de familles étudiés se distinguent quant au type de famille biparentale ou monoparentale. Les familles où seuls les parents ont une incapacité sont majoritairement biparentales (71 %), tout comme les familles où personne n'a d'incapacité (67 %) (tableau 8.5). Les familles comprenant un parent et une autre personne ayant une incapacité comptent plus de familles monoparentales que chacun des deux autres groupes de familles. En fait, elles comptent autant de familles monoparentales (51 %) que biparentales (49 %). Les familles où un parent a une incapacité comptent souvent une (68 %) ou plusieurs (32 %) personnes majeures autres que les parents avec ou sans incapacité (données non présentées). Ces proportions sont semblables dans les trois groupes de familles. Rappelons que les familles à l'étude dans ce chapitre ne comptent pas d'enfants mineurs, par définition.

2. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Tableau 8.5

Type de familles¹ selon le groupe de familles avec enfants majeurs seulement, Québec, 1998

Type de familles	Familles avec incapacité			Familles où personne n'a d'incapacité
	Parent avec incapacité	Parent et autre personne avec incapacité	Total des familles avec incapacité	
	%			
Biparentales	71,1	49,3	65,9	66,6
Monoparentales	28,9	50,7	34,1	33,4

1. À l'exclusion des « autres » types de familles qui représentent moins de 1 % des familles.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Les parents sans incapacité se distribuent sensiblement de la même façon selon l'âge dans les trois groupes de familles (données non présentées). En l'occurrence, le tableau 8.6 ne présente que l'âge des parents sans incapacité du total des familles où un parent a une incapacité. Si l'on compare ces données avec celles du tableau 8.1, on observe que les parents ayant une incapacité tendent à être plus âgés, en proportion, que les parents sans incapacité des mêmes groupes de familles. Par exemple, 36 % des parents avec incapacité ont 65 ans et plus, alors que 20 % des parents sans incapacité font partie de ce groupe d'âge.

Tableau 8.6

Groupe d'âge des parents masculins et féminins sans incapacité, familles avec enfants majeurs seulement où un parent a une incapacité, Québec, 1998

	Parents masculins	Parents féminins	Sexes réunis
	%		
35-64 ans	80,8	80,2	80,5 *
65 ans et plus	19,2 **	19,8 **	19,5

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Comme le montre le tableau 8.7, les personnes de 18 ans et plus autres que les parents sont plus souvent des hommes (65 % c. 35 %). Sexes réunis, 79 % de ces autres adultes ont moins de 35 ans et 9 % ont 45 ans ou plus.

Tableau 8.7

Groupe d'âge selon le sexe, personnes de 18 ans et plus autres que les parents, familles avec enfants majeurs seulement où un parent a une incapacité, Québec, 1998

	Hommes	Femmes	Sexes réunis
	%		
18-34 ans	77,4	82,1	79,0
35-44 ans	12,7	9,3 *	11,5
45 ans et plus	9,9	8,6 *	9,4
Total	64,6	35,4	100,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

8.2 Caractéristiques socioéconomiques et participation au marché du travail

Pour dresser un portrait de la situation socioéconomique des familles avec enfants majeurs où un parent a une incapacité, le niveau de revenu ainsi que le revenu en dollars du ménage seront examinés. Pour ce qui est des individus, la situation financière perçue, la scolarité relative et le statut d'activité seront présentés. La contribution du parent ayant une incapacité sera évaluée par son propre statut d'emploi et ses limitations au travail. La couverture de ses dépenses de santé par une assurance privée sera aussi présentée.

8.2.1 Caractéristiques socioéconomiques du ménage

Le revenu du ménage est associé au groupe de familles, qu'il soit évalué par le niveau de revenu ou en dollars. Globalement, le revenu est plus faible dans les familles où un parent a une incapacité (tableau 8.8). Ces familles (total des familles avec incapacité) comprennent davantage de ménages pauvres ou très pauvres que le groupe où personne n'a d'incapacité (21 % c. 10 %), et moins de ménages à revenu moyen supérieur ou supérieur (44 % c. 64 %).

L'examen de la distribution du revenu annuel du ménage en dollars montre une proportion plus élevée de ménages gagnant 40 000 \$ et plus parmi les familles où personne n'a d'incapacité (59 %) par rapport aux deux premiers groupes de familles (45 % et 28 %).

Le tableau 8.9 présente des indicateurs socioéconomiques, cette fois en ce qui touche les individus. Toutes les personnes de 18 ans et plus sont incluses : les parents ayant une incapacité, le conjoint, les enfants majeurs et les autres personnes du foyer.

La situation financière perçue est associée au groupe de familles. La proportion de personnes se percevant comme pauvres est plus élevée parmi le total des familles avec incapacité (34 %) que dans celles sans incapacité (21 %). Le groupe de familles où un parent et une autre personne ont une incapacité se distingue par la proportion de personnes se déclarant très pauvres; en effet, cette proportion est de 12 %, contre seulement 2,5 % dans le groupe où personne n'a d'incapacité. La scolarité relative (corrigée pour l'âge et le sexe) des personnes majeures est également associée au groupe de familles avec enfants majeurs. Pour cet indicateur, le groupe de familles avec parent et autre personne ayant une incapacité (groupe 2) se distingue du groupe où personne n'a d'incapacité (groupe 3) quant aux quintiles extrêmes. Ainsi, le groupe 2 comprend 32 % de personnes dans le quintile de scolarité le plus faible, contre 18 % pour le groupe 3; à l'inverse, ce dernier comprend davantage de personnes dans le quintile de scolarité le plus élevé que le groupe 2 (21 % c. 10 %).

Tableau 8.8
Indicateurs de revenu du ménage selon le groupe de familles avec enfants majeurs seulement, Québec, 1998

	Familles avec incapacité			Familles où personne n'a d'incapacité
	Parent avec incapacité	Parent et autre personne avec incapacité	Total des familles avec incapacité	
	%			
Niveau de revenu				
Pauvre et très pauvre	19,2 *	25,9 *	20,8	10,2
Moyen inférieur	31,4	45,5 *	34,8	25,6
Moyen supérieur et supérieur	49,5	28,6 *	44,5	64,2
Revenu annuel du ménage				
Moins de 15 000 \$	12,3 *	18,1 **	13,7 *	7,8 *
15 000-29 999 \$	25,9	38,6	28,9	17,4
30 000-39 999 \$	17,0 *	15,7 **	16,7 *	15,7
40 000 \$ et plus	44,8	27,6 *	40,7	59,1

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Tableau 8.9

Caractéristiques socioéconomiques des personnes de 18 ans et plus selon le groupe de familles avec enfants majeurs seulement, Québec, 1998

	Familles avec incapacité			Familles où personne n'a d'incapacité
	Parent avec incapacité	Parent et autre personne avec incapacité	Total des familles avec incapacité	
	%			
Perception de sa situation financière				
À l'aise	15,9	12,8 **	15,2	21,9
Suffisant	47,8	40,9	46,2	54,7
Pauvre	33,3	34,4 *	33,5	20,9
Très pauvre	3,0 **	11,8 **	5,0 *	2,5 *
Scolarité relative				
Plus faible	21,9	32,0	24,1	17,9
Faible	21,1	15,5 *	19,8	19,0
Moyenne	20,7	25,2 *	21,7	21,4
Élevée	20,2	17,6 *	19,7	20,7
Plus élevée	16,1	9,7 **	14,7	21,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Autre indicateur de niveau économique, la couverture par une assurance privée des dépenses liées à la santé est de 42 % parmi les parents ayant une incapacité et vivant avec des enfants majeurs. De plus, 43 % ont eu des dépenses liées à la santé au cours d'une période de 12 mois (données non présentées).

8.2.2 Participation au marché du travail

La participation au marché du travail a été examinée chez les parents ayant une incapacité, chez les parents sans incapacité et chez les autres adultes du ménage, enfants majeurs ou autres.

Concernant leur statut d'activité habituelle au cours des 12 derniers mois, les parents ayant une incapacité sont en emploi ou aux études à 29 %, tiennent maison à 57 % et sont à la retraite ou sans emploi à 14 %³ (données non présentées, sexes réunis). Le tableau 8.10 présente en premier lieu le statut d'activité des parents masculins et féminins avec incapacité. On n'observe cependant pas de différence significative selon le sexe. Environ le tiers des parents masculins avec incapacité sont en emploi ou aux études; c'est le cas de 25 % des parents féminins avec incapacité.

Le statut d'emploi (selon la définition de Statistique Canada) permet de distinguer les personnes actives et celles qui sont inactives sur le marché du travail. Parmi les personnes de 18-64 ans, 45 % sont occupées et 52 % inactives, et une faible proportion est en chômage (tableau 8.11). Chez les parents ayant une incapacité qui sont actifs sur le marché du travail, environ le tiers de ceux-ci sont limités quant au genre ou à la quantité de travail qu'ils peuvent accomplir. Parmi les parents inactifs, 54 % seraient incapables de travailler.

3. Cette proportion a un coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Tableau 8.10

Statut d'activité habituelle des parents masculins et féminins avec ou sans incapacité selon le groupe de familles avec enfants majeurs seulement, Québec, 1998

	Familles où un parent a une incapacité		Familles où personne n'a d'incapacité
	Parent avec incapacité	Parent sans incapacité	
	%		
Parents masculins			
En emploi, aux études	34,2	67,1	74,6
Tiennent maison, retraités, sans emploi	65,8	32,9 *	25,6
Parents féminins			
En emploi, aux études	25,3 *	38,4 *	56,3
Tiennent maison, retraitées, sans emploi	74,7	61,6	43,7

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Tableau 8.11

Capacité de travailler et limitations au travail selon le statut d'emploi, parents de 18-64 ans avec incapacité, familles avec enfants majeurs seulement, Québec, 1998

	Occupé	En chômage	Inactif
	%		
Incapable de travailler	53,6
Limité dans le travail	32,0 *	—	15,9 **
Capable, non limité	68,0	—	30,5 *
Total, statut d'emploi	45,4	2,4 **	52,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Pour les parents sans incapacité, le statut d'activité habituelle est le seul disponible. Il n'est pas possible, en raison d'un échantillon insuffisant, de vérifier l'association entre le statut d'activité des parents masculins et féminins sans incapacité et le groupe de familles. La comparaison de deux groupes seulement de familles (les groupes 1 et 2 étant réunis) pour obtenir une plus grande puissance du test révèle une association chez les parents féminins. Ainsi, le tableau 8.10 montre que les mères sans incapacité des familles où un parent a une incapacité sont plus nombreuses à tenir maison ou à être retraitées ou sans emploi (62 %) que celles des familles où personne n'a d'incapacité (44 %).

D'autres personnes que le parent sans incapacité peuvent avoir un emploi dans le ménage, contribuant au bien-être économique de ce ménage. Dans les familles où seul le parent a une

incapacité et celles où personne n'a d'incapacité, plus de huit personnes majeures sur dix, autres que les parents, travaillent ou étudient. Dans le groupe où un parent et une autre personne ont une incapacité, 46 % seulement sont en emploi ou aux études, tant chez les hommes que chez les femmes (tableau 8.12). Rappelons que ces autres personnes peuvent avoir une incapacité.

Tableau 8.12

Statut d'activité habituelle des personnes majeures autres que les parents selon le groupe de familles avec enfants majeurs seulement, Québec, 1998

	Familles avec incapacité			Familles où personne n'a d'incapacité
	Parent avec incapacité	Parent et autre personne avec incapacité	Total des familles avec incapacité	
	%			
Hommes				
En emploi, aux études	81,2	46,1 *	72,1	89,7
Tiennent maison, retraités, sans emploi	18,8 *	53,9	27,9	10,3
Femmes				
En emploi, aux études	84,1	45,9 **	76,5	92,9
Tiennent maison, retraitées, sans emploi	15,9 **	54,1 *	23,5 *	7,1 **

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

8.3 Relations familiales et sociales et activités de loisir

On a cherché à évaluer si les relations familiales ou sociales et les activités de loisir sont différentes chez les parents sans incapacité lorsqu'il y a présence, dans les familles avec enfants majeurs, d'un parent ayant une incapacité. L'ensemble de ces variables ont été analysées pour les hommes et les femmes séparément, car dans l'ensemble de la population, elles varient généralement en fonction du sexe. Faute d'effectifs suffisants, la présence de difficultés conjugales, l'indice de soutien social, la fréquence des relations sociales, le nombre d'aidants potentiels et la fréquence de pratique de l'activité physique de loisir des parents sans incapacité n'ont pu être vérifiés en fonction des trois groupes de familles. On n'observe cependant pas d'association entre ces variables et les familles en deux groupes (familles avec et sans incapacité).

Ces variables ont aussi été analysées chez l'ensemble des hommes et des femmes de 18 ans et plus, autres que le parent ayant une incapacité. Les hommes (conjoints ou fils du parent avec incapacité, autres) ne rapportent pas davantage de difficultés conjugales⁴ selon qu'ils vivent ou non

avec un parent ayant une incapacité. Chez les femmes, l'association ne peut être vérifiée en raison de faibles effectifs. Chez les hommes, le groupe de familles est associé aux indicateurs suivants de relations sociales : indice de soutien social, fréquence des rencontres sociales et nombre d'aidants potentiels (tableau 8.13). Les hommes des familles où le parent et une autre personne ont une incapacité ont tendance à avoir des valeurs plus faibles à ces indicateurs de relations sociales. Cependant, seules les proportions à l'indice de soutien social diffèrent entre deux groupes : 42 % des hommes des familles où un parent et une autre personne ont une incapacité, contre 22 % de ceux des familles où personne n'a d'incapacité, ont un niveau faible à cet indice.

4. Les difficultés conjugales sont mesurées ici tant chez les personnes vivant en couple que chez celles qui font appel à leur « chum » ou à leur « blonde ».

Tableau 8.13

Indicateurs de relations sociales, hommes de 18 ans et plus autres que le parent ciblé avec incapacité, selon le groupe de familles avec enfants majeurs seulement, Québec, 1998

	Familles avec incapacité			Familles où personne n'a d'incapacité
	Parent avec incapacité	Parent et autre personne avec incapacité	Total des familles avec incapacité	
	%			
Niveau faible à l'indice de soutien social	24,4 *	42,3 *	28,3	21,6
Rencontres sociales moins d'une fois par semaine	34,2	50,4 *	37,8	30,0
Aucun ou un seul aidant potentiel	18,0 *	29,1 **	20,5 *	13,5

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

On n'observe pas d'association entre le groupe de familles et la fréquence de pratique de l'activité physique chez l'ensemble des hommes ou des femmes adultes autres que les parents avec incapacité.

8.4 État de santé physique et mentale

L'état de santé des parents sans incapacité semble très peu associé au groupe de familles; cependant, la puissance du test d'association n'est pas très élevée en raison de la taille de l'échantillon. Les indicateurs de santé utilisés sont les suivants : la perception de l'état de santé, la consultation de professionnels de la santé et la consommation de médicaments, puis l'indice de détresse psychologique.

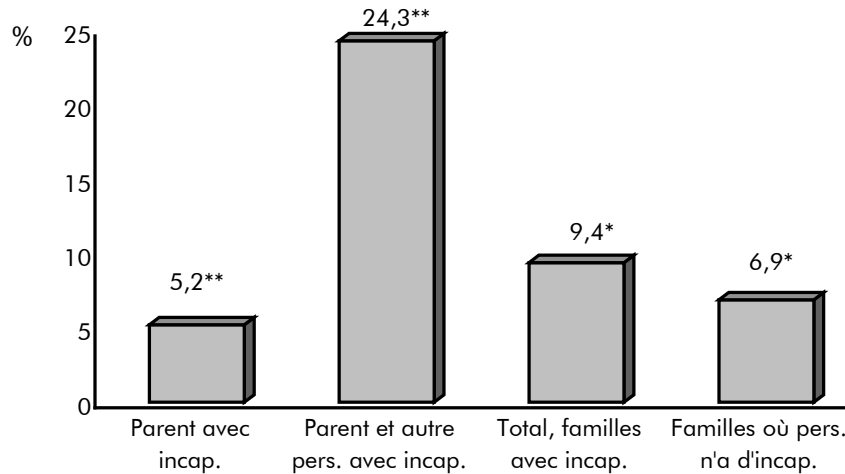
Chez les parents féminins sans incapacité, la consommation de médicaments prescrits au cours d'une période de deux jours est plus élevée parmi les familles où un parent a une incapacité (total des familles avec incapacité) (64 % c. 50 %) (données non présentées). La perception de l'état de santé, la consultation d'un professionnel ou la détresse psychologique ne semblent pas associées au groupe de familles⁵.

En ce qui concerne les personnes de 18 ans et plus – à l'exception des parents ayant une incapacité – on observe d'abord une association entre la perception de l'état de santé et le groupe de familles, chez les hommes. La figure 8.1 montre que les hommes des familles où un parent et une autre personne ont une incapacité (groupe 2) se distinguent à la fois des hommes du groupe où seul un parent a une incapacité et de ceux du groupe où personne n'a d'incapacité, par une plus grande proportion qui déclarent un état de santé moyen ou mauvais (24 % c. 5,2 % et 6,9 %). Également, chez les hommes et les femmes la consommation de médicaments prescrits est associée au groupe de familles. De nouveau, les hommes du groupe 2 diffèrent de ceux des deux autres groupes; 38 % d'entre eux ont consommé des médicaments prescrits au cours des deux jours de référence, contre 17 % dans le groupe où seulement le parent a une incapacité ou 20 % dans le groupe où personne n'a d'incapacité. La tendance est la même chez les femmes; 80 % de celles du groupe 2 ont consommé des médicaments contre 51 % de celles des familles où personne n'a d'incapacité.

5. Ces associations ne sont pas vérifiables avec trois groupes de familles en raison de faibles effectifs; elles ne sont pas significatives en deux groupes de familles (familles avec ou sans incapacité).

Figure 8.1

Perception de l'état de santé comme moyen ou mauvais, hommes de 18 ans et plus à l'exception des parents ayant une incapacité, selon le groupe de familles avec enfants majeurs seulement, Québec, 1998



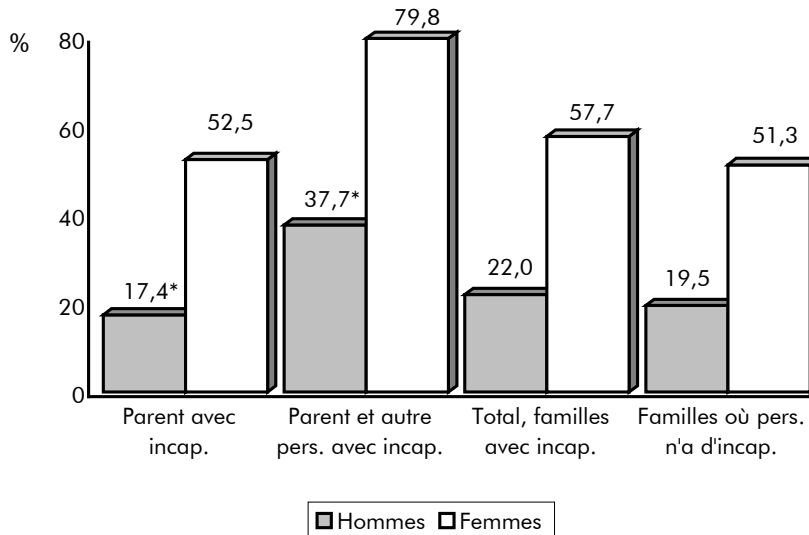
* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Figure 8.2

Consommation de médicaments prescrits au cours d'une période de deux jours, personnes de 18 ans et plus à l'exception des parents ayant une incapacité, selon le sexe et le groupe de familles avec enfants majeurs seulement, Québec, 1998



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

8.5 Synthèse et discussion

Dans les familles avec enfants majeurs seulement, les parents masculins et féminins ayant une incapacité diffèrent peu entre eux quant à leur âge et aux caractéristiques de leur incapacité. Environ 36 % d'entre eux ont 65 ans et plus et 29 % sont veufs, séparés, divorcés ou célibataires. Quarante pour cent (40 %) ont une incapacité modérée ou grave. Près de la moitié (46 %) de ces parents ont une incapacité liée à la motricité seulement, et 30 %, des limitations multiples; 19 % d'entre eux ont une incapacité liée à la communication seulement; les autres, en faible proportion, ont une incapacité liée aux activités intellectuelles et à la santé mentale seulement.

Plus de la moitié de ces parents avec incapacité (55 %) s'avèrent dépendants d'après l'indice de désavantage lié à l'incapacité. Autant ont besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne et la presque totalité d'entre eux en reçoivent. Cependant, environ un parent sur trois déclare avoir des besoins d'aide non comblés. Parents masculins et parents féminins diffèrent quant au besoin d'aide qu'ils déclarent pour les tâches domestiques; les femmes en déclarent davantage. Pourtant, le niveau de gravité ou l'indice de désavantage lié à l'incapacité sont semblables chez les uns et les autres. Le besoin d'aide plus fréquent chez les femmes pourrait être lié au statut de famille monoparentale ou au fait que le rôle d'assumer ces tâches leur incombe davantage.

Près des trois quarts des parents déclarent recevoir l'aide de leurs fils ou filles. La moitié des parents reçoivent de l'aide de leur conjoint ou conjointe, et autant de leurs frères, sœurs ou autres personnes apparentées. L'enquête ne permet pas de savoir si ces aidants cohabitent avec eux, sauf pour le conjoint ou la conjointe; on peut cependant présumer qu'une partie de l'aide venant des enfants provient en fait de l'enfant majeur présent dans le foyer.

Les familles comprenant parents et enfants majeurs, où un parent a une incapacité, ont un niveau de revenu plus faible que les familles semblables où personne n'a d'incapacité. Les adultes qui composent ces familles se perçoivent également plus pauvres.

Sur le plan de la santé des proches, l'une des rares différences individuelles détectées chez les parents sans incapacité de ces familles est la suivante : les parents féminins sans incapacité, conjointes des parents avec incapacité, sont plus nombreuses en proportion à avoir consommé des médicaments prescrits que les parents féminins des familles où personne n'a d'incapacité. L'âge ne devrait pas être en cause dans cette association, puisque les parents sans incapacité des trois groupes de familles ne se sont pas révélés différents à cet égard. Cela pourrait donc être lié à la présence d'un conjoint ayant une incapacité.

Les analyses ont été étendues à l'ensemble des personnes de 18 ans et plus vivant avec le parent ciblé ayant une incapacité, qu'il s'agisse des parents sans incapacité, des enfants majeurs ou d'autres adultes. Les hommes et les femmes des familles où un parent et une autre personne ont une incapacité sont plus nombreux à avoir consommé des médicaments prescrits que les personnes de même sexe des familles où personne n'a d'incapacité. De plus, les hommes de ce groupe perçoivent leur état de santé comme moins bon par rapport aux hommes du groupe de familles sans incapacité.

Les autres différences observées concernent également les familles où un parent et une autre personne (un enfant majeur, dans la presque totalité des cas) ont une incapacité, lesquelles se distinguent à plusieurs égards. La proportion de familles monoparentales est plus élevée dans ce groupe que dans les deux autres. Il peut s'agir de familles plus âgées; en effet, alors que les parents sans incapacité sont d'âge semblable dans les trois groupes, les parents ayant une incapacité sont plus âgés que les parents sans incapacité dans les mêmes groupes de familles. Ce groupe se distingue aussi quant à des indicateurs socioéconomiques : l'ensemble des adultes de ce groupe a un niveau de scolarité plus faible que les adultes du groupe où personne n'a d'incapacité. Ces adultes sont également moins souvent en emploi ou aux études (statut d'activité habituelle) que les personnes des familles où aucune n'a une incapacité. Ces différences pourraient être liées à l'incapacité d'une personne autre que le parent ciblé.

Ces autres personnes ayant une incapacité pourraient également être responsables des associations observées entre le groupe de familles et les indicateurs de relations sociales, chez les hommes de 18 ans et plus autres que le parent ayant une incapacité. Les hommes qui font partie du groupe de familles où un parent et une autre personne ont une incapacité semblent plus isolés. En effet, leur score est plus faible à l'indice de soutien social, leurs rencontres sociales sont moins fréquentes et leurs aidants potentiels moins nombreux. Rappelons que ces familles se caractérisent – c'est la définition même de ce groupe – par la présence d'une autre personne ayant une incapacité, et qu'il s'agit d'un enfant majeur dans environ neuf cas sur dix. Le chapitre précédent avait montré que les enfants majeurs ayant une incapacité sont plus souvent des hommes.

Notons que le peu de différences observées chez les femmes de 18 ans et plus vivant avec un parent ayant une incapacité pourrait être attribuable à de plus faibles effectifs, et donc à une plus faible puissance de test. En effet, les personnes du ménage autres que les parents sont plus souvent des hommes.

Une différence importante entre le groupe comprenant un parent et une autre personne ayant une incapacité (groupe 2) par rapport aux deux autres groupes est le fait que les familles monoparentales y comptent pour 49 % des familles. C'est donc dire que la moitié des familles de ce groupe comprennent un parent unique et un enfant majeur, les deux ayant une incapacité. Dans le groupe de familles avec parents seulement ayant une incapacité, tout comme dans le groupe où personne n'a d'incapacité, la proportion de familles monoparentales est d'environ 30 %. Cette proportion plus élevée des familles monoparentales pourrait expliquer certaines des différences observées entre les groupes.

L'ensemble de ces analyses mettent donc en relief les caractéristiques particulières de ce groupe de familles où à la fois un parent et un enfant majeur ont une incapacité et qui constituent le quart des familles avec enfants majeurs seulement où un parent a une incapacité.